

# Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de Yitshak Ben Chímone, David ben Messaouda, Haïm ben Esther, Rav Moché Ben Raziel, Chímone Ben Messaouda, Aaron Ben Hanna, Audrey Bat Étoile Étoile bat Méssaouda



Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yitshak et Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de Sarah bat Avraham, Chímone Ben Yitshak, Yitshak Ben Mordékhaï, Dov Ben Lévana azriel ben Sarah et David ben Julie



## Résumé de la Paracha

Le troisième livre de la torah commence par les règles concernant les offrandes que les bné-Israël étaient sensés apporter au michkan pour expier les fautes qu'ils auraient commises. Ainsi la torah décrit les parties précises de l'animal, qui devront être brûlées dans chaque sacrifice, la manière précise de recueillir le sang de la bête, la manière d'en asperger l'autel, le lieu du

sacrifice, et l'attribution des restes de l'animal ou de l'aliment offert entre le propriétaire du sacrifice et les cohanim qui s'occupent de l'office, ainsi que tous les détails annexes à chaque type de sacrifice. Ainsi, la torah traite du sacrifice ola (holocauste) devant être offert lorsque la personne transgresse une faute pour laquelle la torah ne mentionne pas de punition, ou qu'elle n'a pas accompli un commandement positif. Une personne peut également offrir ce type de sacrifice lorsqu'elle a pensé à faire une faute sans l'accomplir concrètement ou si elle souhaite se rapprocher d'Hachem. Vient ensuite le sacrifice min'ha (oblation) qui est purement volontaire. Après cela, la torah traite du sacrifice chélamim (offrande de paix) qui témoigne de notre amour pour Hachem. Suite à cela, la torah parle du sacrifice hatat qui permet la réparation des fautes commises involontairement. Et enfin le sacrifice acham (expiatoire). La paracha conclut en énumérant les fautes qui entraînent l'obligation pour une personne d'apporter ces sacrifices.

Dans le chapitre 1 de Vayikra, la torah dit :

א / וַיִּקְרָא אֱלֹהֵי-מֹשֶׁה וַיְדַבֵּר יְהוָה אֵלָיו, מֵאֹהֶל מוֹעֵד לֵאמֹר:

*1/ Il appela Moshé et Hachem lui parla depuis la tente d'assignation en disant :*

Versets De la Paracha

Cette petite lettre terminant le premier mot du livre de Vayikra est source de grands commentaires et d'année en année, il est possible de l'aborder sous un angle différent. Le **'Hida** ('Homat Anokh, parachat Vayikra, deuxième paragraphe) met cela en rapport avec l'enseignement de nos maîtres (traité Roch Hachana, page 21b) : « cinquante portes de sagesse ont été créées dans le monde et

toutes ont été confiées à Moshé sauf une comme il est dit (téhilim 8, verset 6) : " tu l'as fait presque l'égal d'elokim (les êtres divins)" ». C'est sur cette base que le **'Hida** explique le fameux « א זעירא – petit aleph ». La taille connote la réduction, et le « א – aleph » a pour valeur numérique un, pour témoigner qu'il ne manquait qu'un seul palier à Moshé rabbéno. Seulement, le maître ne s'arrête

pas là, et affirme que ce passage insinue qu'un autre personnage parviendra à atteindre ce qui a été caché à Moshé. En effet, le « א זעירא – petit aleph » représente les initiales de la phrase suivante : « א זה רבי עקיבא ישיג אותו » *ce aleph (manquant à Moshé) Rabbi Akiva l'atteindra* » rejoignant ainsi les propos du **Arizal** concernant le 50ème niveau de connaissance atteint par Rabbi Akiva.

Cette explication se base sur le Midrach (Bamidbar Rabba, chapitre 19, alinéa 6) : « *Les choses qui n'ont pas été dévoilées à Moshé, l'ont été à Rabbi Akiva et ses amis, comme il est dit (Iyov, chapitre 28, verset 10) : "רְאֵתָהּ עֵינָיו, וְכָל-יָקָר, וְרָצְתָהּ עֵינָיו" son œil contemple toutes les plus rares richesses* » que nos sages dévoilent faire référence à Rabbi Akiva ». De quoi parle-t-on ? Que signifie cette cinquantième porte que Moshé ne parvient pas à atteindre mais qui reste accessible à Rabbi Akiva ?

Le **Yédé Moshé** précise que cela renvoie à cette réponse qu'Hachem a fourni à Moshé lorsque ce dernier demande que tous les secrets lui soient révélés. Hachem concède alors de lui montrer quelque chose. En effet, la torah écrit (Chémot, chapitre 33, verset 23) : « *Alors Je retirerai Ma main et tu Me verras par derrière; mais Ma face ne peut être vue.* » sur quoi **Rachi** précise : « *Il lui a montré le nœud des téfilines* ». Moshé a donc pu atteindre l'arrière du divin, mais n'a pu contempler l'avant. Seulement, concernant Rabbi Akiva, il est écrit « *וְכָל-יָקָר, וְרָצְתָהּ עֵינָיו son œil contemple toutes les plus rares richesses* » Or, le mot en gras renvoie précisément aux téfilines. Puisque le verset indique qu'il a vu « toutes » les richesses, cela témoigne qu'il est parvenu à percevoir l'ensemble des téfilines d'Hachem, il a pu contempler la face divine, même si cela avait été refusé à Moshé Rabbénu !

Cela nous explique d'ailleurs l'échange entre Hachem et Moshé lorsque ce dernier refusait d'aller libérer les hébreux au point de demander à Hachem (Chémot, Chapitre 4, verset 13) : « *De grâce, Seigneur! donne cette mission à quelque autre!* » Le midrach Hagadol explique (en se basant sur otivot de Rabbi Akiva, lettre nun) qu'Hachem a montré à Moshé les sages de chaque génération et lorsqu'il a vu la grandeur de Rabbi Akiva, il lui a dit : « il serait convenable que la

délivrance vienne de cet homme ! » L'auteur du **Beth Israël** explique que Moshé se sachant limité à la 49ème porte de la sagesse, comprenait que la délivrance ne serait pas complète. Il s'agissait d'ailleurs de la raison pour laquelle il ne fallait pas attendre un instant de plus en Égypte tant le peuple sombrait dans les profondeurs du mal. De fait, les bné-Israël atteignant la 49ème porte de l'impureté seraient restés prisonniers à jamais de l'Égypte s'ils poursuivaient leur chute jusqu'au 50ème niveau. En effet, jusqu'au 49ème, Moshé de par sa stature, pouvait intervenir. Étant lui-même au 49ème niveau de la sagesse, il pouvait s'opposer au 49ème niveau d'impureté. Par contre si le seuil fatidique du 50ème degré d'impureté avait été franchi, Moshé n'aurait pas été en mesure d'intervenir. C'est pour cette raison qu'Hakadoch Baroukh Hou a hâté la délivrance. Seulement, Moshé ne comprend pas ce raisonnement. Certes, lui était incapable de se confronter au 50ème niveau d'impureté, mais dès lors il demande à Hachem : laisse tout de même le peuple terminer l'exil et atteindre ce niveau ultime d'impureté et alors donne cette mission à quelque autre, à Rabbi Akiva qui lui sera habilité à les libérer malgré leur niveau ! Malgré ces arguments, Hachem refuse et maintient Moshé pour cette mission.

Cela nous amène à réfléchir. Dans les faits, ce que Moshé avance est tout-à-fait justifié. Si en effet, la raison de la précipitation de notre sortie d'Égypte provenait du risque de ne pas pouvoir en sortir, face à l'existence d'un génie tel que Rabbi Akiva, il n'y a plus de raison d'accélérer la libération. Au contraire, il semble plus adéquat de poursuivre l'exil un temps pour en finir définitivement. Pourquoi alors Hachem refuse-t-il ?

Par ailleurs, comment comprendre que Rabbi Akiva puisse atteindre des sommets inaccessibles pour Moshé lorsque la torah atteste que ce dernier est l'homme le plus grand de l'histoire ? Il ne peut donc pas être dépassé. Que signifie donc ces enseignements de nos maîtres ?

Tentons de comprendre.

Le **Arizal** (likouté torah, parachat vaét'hanan, sur les mots "vayit'aber



chargé, à l'image de Moshé, de le transmettre au reste du monde. Cet élève n'est autre que Rabbi Chimone Bar Yo'haï.

En quoi le fait que Rabbi Chimone Bar Yo'haï puisse parvenir lui aussi au 50ème niveau de la sagesse constitue une réparation de la perte de Moshé ?

David hamélekh a justement écrit concernant le moment où Moshé est monté dans le ciel recevoir la torah (téhilim 68, verset 19) : « עָלִיתָ לְמָרוֹם שְׁבִיטָה שְׁבִי *Tu es remonté dans les hauteurs, après avoir fait des prises* ». Le **Mégale 'Amoukot** dévoile que "les prises" dont il est question dans ce verset, font référence à l'âme de Rabbi Chimone Bar Yo'haï, comme l'insinue le mot en gras qui constitue les initiales de « שִׁמְעוֹן-בַּר-יְהוֹחָי *Chimone Bar Yo'haï* ». David Hamelekh nous dévoile ici, que lors du don de la torah, Moshé Rabbénou, en plus de récupérer les tables de la loi, a obtenu l'âme de Rabbi Chimone Bar Yohaï. La faute du veau d'or instiguée par le érev rav, a littéralement privé Moshé d'une partie de lui-même, ce niveau qu'il a perdu n'est autre que Rabbi Chimone Bar Yo'haï. C'est pourquoi, il sera du devoir de Rabbi Akiva de prendre cet homme sous son aile et de lui apprendre sa vraie nature : il est la 50ème porte de la sagesse de Moshé.

Nous comprenons donc maintenant pourquoi Hachem refuse la proposition de Moshé, d'envoyer Rabbi Akiva en tant qu'émissaire de la délivrance à sa place. En réalité, toute la raison pour laquelle Rabbi Akiva a pu atteindre ce dont Moshé a été privé se trouve être le sacrifice de Moshé. Il a souffert des conséquences d'avoir accepté le érev rav dans ses rangs. Pour leur permettre quelque part de réparer cette atteinte, Hachem accorde à Rabbi Akiva le pouvoir d'atteindre cette source ultime du savoir afin de la restituer à Moshé. En somme, si Moshé n'avait pas été celui chargé de délivrer les bné-Israël, alors Rabbi Akiva n'aurait pas pu atteindre le 50ème niveau de la sagesse et de fait, le peuple aurait poursuivi sa chute dans le mal sans espoir de retour.

C'est dire combien la perte de la torah, même au plus haut niveau, a une valeur inestimable aux yeux d'Hachem. Cela explique pourquoi Il est prêt à mettre en place un tel système afin de la restituer. À notre tour de comprendre combien chaque instant est précieux afin de ne plus en perdre un seul.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme  
ou la réfoua chéléma d'un proche, contactez-  
nous à l'adresse mail :**

**[yamcheltorah@gmail.com](mailto:yamcheltorah@gmail.com)**



Association à but cultuel, habilitée à  
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur [www.yamcheltorah.fr](http://www.yamcheltorah.fr) .  
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !